

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 Janvier 2022

Délibération N° 2022-01

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit janvier à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents : Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Alain LAHELLEC, Patrick FLEITH, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Christine HOULES,

Etaient absents excusés : Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	12/01/2022
Conseillers en exercice:	15
Présents:	12
Votants:	12

Objet: Convention tripartite de coopération opérationnelle expérimentale - Année 2022-2023 - avec le CEN (conservatoire d'espaces naturels) pour la préservation et la restauration d'une zone humide dans la vallée alluviale de l'Hérault sur la commune de POUZOLS

Vu la convention de coopération opérationnelle expérimentale pour la préservation et la restauration d'une zone humide dans la vallée alluviale de l'Hérault sur la commune de POUZOLS,

Considérant que le CEN Occitanie réalise et met en œuvre des plans de gestion sur des espaces dont il a la maîtrise foncière dans l'objectif de réaliser les missions d'intérêts général qui lui sont confiées par le code de l'environnement au travers d'agréments.

Considérant que dans le cadre de la convention présentée, la commune de Pouzols et le CEN Occitanie réaliseront une animation foncière auprès du ou des propriétaires en vue d'obtenir la maîtrise d'usage des parcelles ciblées et un plan de gestion multifonctionnel de l'espace ciblé.

Madame le Maire propose au conseil municipal de signer la convention tripartite CCVH / Commune de Pouzols / CEN telle présentée.

LE CONSEIL,

Après avoir oui l'exposé de Madame le Maire, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de coopération opérationnelle expérimentale - Année 2022-2023 avec le CEN (conservatoire d'espaces naturels) pour la préservation et la restauration d'une zone humide dans la vallée alluviale de l'Hérault sur la commune de POUZOLS.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 Janvier 2022

Délibération N° 2022-02

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit janvier à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Alain LAHELLEC, Patrick FLEITH, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Christine HOULES,

Etaient absents excusés: Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	12/01/2022
Conseillers en exercice:	15
Présents:	12
Votants:	12

Objet: Demande de Subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 (DETR) pour la Requalification et la Réfection de voiries communales

Vu la circulaire du Préfet de l'Hérault du 8 décembre 2021 relative à l'appel à projets 2022 sur la dotation d'équipement des territoires ruraux,

Vu un premier estimatif des travaux chiffré à 96 021.40 euros HT,

Madame le Maire **PROPOSE de SOLLICITER** l'appui financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 pour l'opération 2022 de REQUALIFICATION ET REFECTION DE VOIRIES COMMUNALES au taux de 80% du montant HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir oui l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré,

À l'unanimité des présents,

APPROUVE le projet et le plan de financement prévisionnel présenté,

DECIDE DE SOLLICITER une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 pour financer les travaux de requalification et réfection de voiries communales,

DIT que l'opération sera inscrite au budget de la commune, section d'investissement.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 Janvier 2022

Délibération N° 2022-03

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit janvier à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Alain LAHELLEC, Patrick FLEITH, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Christine HOULES,

Etaient absents excusés: Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	12/01/2022
Conseillers en exercice:	15
Présents:	12
Votants:	12

Objet : Demande de Subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) pour le RAVALEMENT DES FACADES du Groupe Scolaire de Pouzols

Vu la circulaire du Préfet de l'Hérault du 8 décembre 2021 relative à l'appel à projets 2022 sur la dotation de soutien à l'investissement local,

Vu un premier estimatif des travaux chiffré à 54 347 euros HT,

Madame le Maire **PROPOSE de SOLLICITER** l'appui financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien d'Investissement Local 2022 pour l'opération 2022 de RAVALEMENT DES FACADES DU GROUPE SCOLAIRE DE POUZOLS.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré,
À l'unanimité des présents,

APPROUVE le projet et le plan de financement prévisionnel présenté

DECIDE DE SOLLICITER une subvention au titre de la Dotation de Soutien d'Investissement Local 2022 pour financer les travaux de ravalement des façades du groupe scolaire

DIT que l'opération sera inscrite au budget de la commune, section d'investissement,

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 Janvier 2022

Délibération N° 2022-04

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit janvier à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Alain LAHELLEC, Patrick FLEITH, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Christine HOULES,

Etaient absents excusés: Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	12/01/2022
Conseillers en exercice:	15
Présents:	12
Votants:	12 (dont 1 abstention)

Objet: Recensement INSEE 2022 – REMUNERATION DES DEUX AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population INSEE 2022,

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que les enquêtes de recensement de la population INSEE sont effectuées par des agents recenseur nommés par arrêté du maire, que leur désignation et leurs conditions de rémunération sont de la seule responsabilité de la commune.

Madame le Maire indique que la commune reçoit, au titre de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement, une dotation forfaitaire de recensement de l'Etat.

Cette dotation n'est pas affectée, la commune en a le libre usage. Elle est fixé pour Pouzols à 1 759 euros.

Le montant de la rémunération des agents recenseurs peut être égal, supérieur ou inférieur à ladite dotation forfaitaire.

Madame le Maire propose d'affecter ladite dotation à la rémunération des 2 agents recenseurs, en net à payer, en fonction de leurs tâches, sous forme d'heures complémentaires ou d'indemnités.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE POUZOLS,

Après en avoir délibéré, à la majorité des présents, une abstention,

APPROUVE la proposition de rémunération des agents recenseurs présentée par Madame le Maire et l'autorise à en fixer le montant sous réserve que le montant total des 2 rémunérations des 2 agents recenseurs ne dépasse pas le montant total de la dotation.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 Janvier 2022

Délibération N° 2022-05

L'an deux mille vingt-deux et le 18 Janvier à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Étaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Cendrine BARTHE, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Alain LAHELLEC, Patrick FLEITH, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Christine HOULES,

Étaient absents excusés: Myriam DOMERGUE, Clément BRENGUES, Catherine CAGNEAUX

Date de la Convocation :	12/01/2022
Conseillers en exercice:	15
Présents:	12
Votants:	12

Objet: Demande d'Aides financières à Hérault Energies pour des Travaux d'Eclairage Public d'Espaces de Loisirs et de voiries communales au titre du Programme EP 2022

Vu l'Etat des Restes à réaliser relatif au Budget 2021 voté le 23/03/2021,

Madame le Maire propose au Conseil de renouveler des demandes d'aides financières auprès d'Hérault Energies dans le cadre du programme EP 2022.

Des subventions seront sollicitées à hauteur de 75% du montant HT pour les travaux suivants:

- 1 970 € HT pour la pose de 3 luminaires sur supports PBA existants - Avenue du Pouget
- 1 875 € HT pour le renforcement de l'Eclairage public du Lotissement La Prunelle
- 2 190 € HT pour la modification et la sécurisation des armoires d'éclairage public (Horloges astronomiques)
- 2 890 € HT pour la Fourniture et la Pose d'un mat solaire Espace Public dit du Stade

Le montant total desdits travaux s'élève à 8 925 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir oui l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré,

À l'unanimité des présents :

DECIDE

DE SOLLICITER HERAULT ENERGIES dans le cadre des aides aux communes Eclairage Public 2021 pour les travaux et montants présentés,

DIT que les travaux sont inscrits au budget de la commune 2021 - section Investissement et en restes à réaliser pour 2022.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Véronique NEIL